

Rapport d'entreprise à mission

Année 2022





Sommaire

Avant propos

Pourquoi SMASH Group est devenu entreprise à mission ?

- I. Notre **raison d'être** chez SMASH
- II. Nos **missions réalisées en 2022**
 - A. Impact éducatif
 - B. Impact social
 - C. Impact environnemental
 - D. Impact sanitaire
 - E. Impact en terme de développement international
- III. La mise en place des objectifs SMASH et **KPIs 2022**
- IV. Les objectifs **2023**

Avant-propos

SMASH Group est un one-stop-shop des fonctions support (Finance, Ressources Humaines, Juridique) à temps partagé.

Fondé en Septembre 2018, ses fondateurs ont souhaité dès le premier jour **donner du sens** à ce qu'ils font au quotidien. Ils ont la profonde conviction que l'entreprise a un rôle important à jouer dans l'**accélération du changement** et peut impacter positivement son écosystème via ses clients, prestataires, collaborateurs, et partenaires.

Profondément ancré dans l'**ADN de SMASH**, l'engagement est une valeur clé qui se veut se traduire chaque jour par l'action de ses collaborateurs.



10 jours ouvrés par an

C'est le temps donné à chaque collaborateur pour s'impliquer dans des projets à impacts : cours en université, associations, ONG, mentorat, chacun peut choisir sa contribution et sa cause.

Partage de la valeur

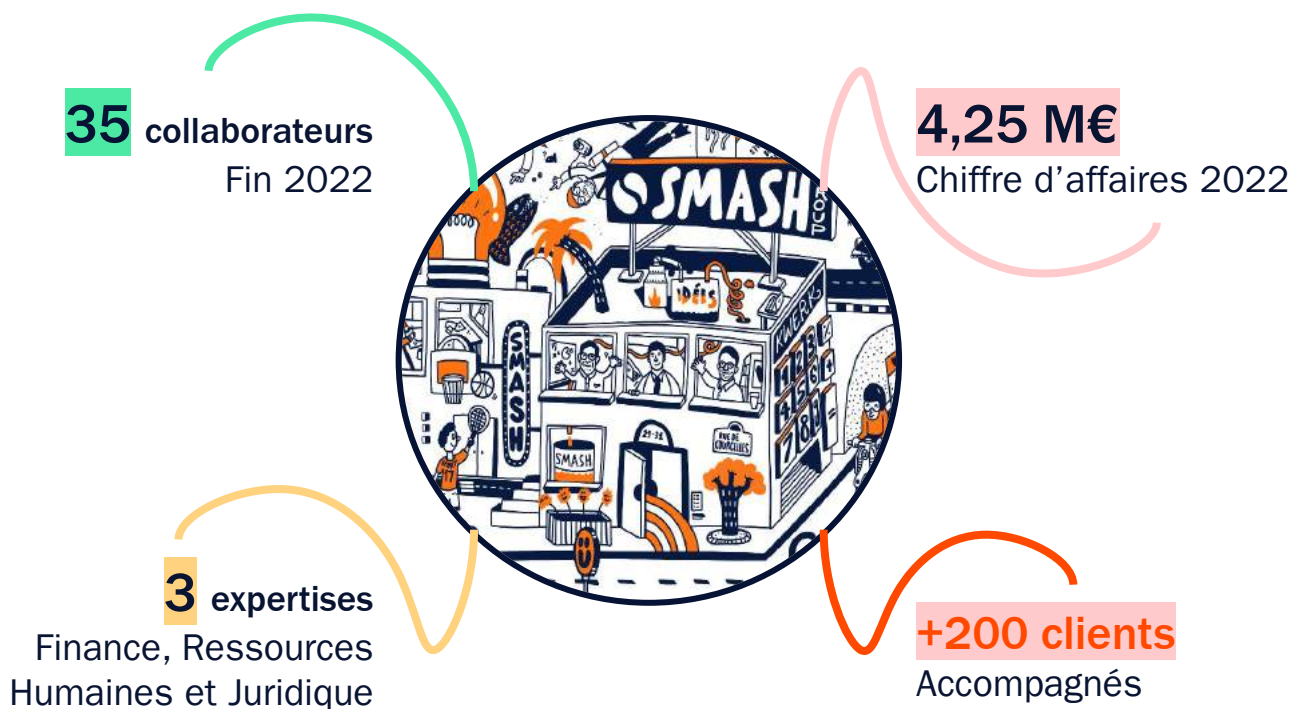
Parmi l'ensemble des dispositifs déjà mis en place, l'intéressement aux résultats s'inscrit comme une récompense collective dont bénéficient tous les membres de l'équipe. Notre réussite se joue ensemble.

Partager aussi avec ceux qui en ont besoin

SMASH est partenaire d'EPIC Foundation depuis sa création. Chaque année nous reversons un % de nos bénéfices nets pour contribuer, à notre échelle, à un monde où chaque enfant a un avenir.

Une entreprise engagée pour des collaborateurs engagés.

SMASH, qu'est-ce que c'est ?



Implantations

- 1 HQ situé à Paris
- 1 filiale à Marseille

Tour d'horizon des clients de SMASH

Notamment: sport, évènementiel, med-tech, agro-alimentaire, retail, immobilier, digital.

Présent en France et à l'international

- Paris
- Marseille
- Lyon
- Strasbourg
- Orléans
- Poitiers
- Avignon
- New York

Mise en route du projet EàM

SMASH a créé une ambition forte : proposer une méthode de travail nouvelle qui permet de bâtir les conditions d'un environnement plus sain et durable pour les entreprises.

Mettre l'impact au cœur de son ADN et de sa stratégie est devenu la clé de voûte de notre structuration.

Avec la promulgation de la loi Pacte en 2019, il faisait totalement sens d'intégrer par la suite la communauté des entreprises à mission en Novembre 2020. Ce fut le démarrage de huit mois intenses et forts, qui nous ont menés vers le chemin de l'entreprise à mission, officiellement intégré le 1er juillet 2021.

8 mois pour se mettre en ordre de marche afin d'obtenir ce qui caractérise la qualité d'entreprise à mission :

- définir notre raison d'être et les missions qui en découlent,
- décrire ses missions et leurs attribuer des KPIs pour un meilleur suivi,
- créer notre comité de mission, élire ses membres, définir son mode opératoire.

Nous avons des collaborateurs engagés, c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas fait d'élection pour les membres qui composent le comité de mission. Cela a été fait sur la base du volontariat, et sans surprise nous avons eu plus de demandes que de places disponibles. Finalement, **4 membres internes** ont été tirés au sort et **3 membres externes** ont proposé leurs candidatures.

Notre action au sein de l'entreprise à mission est évoquée au cours de réunions trimestrielles en comité restreint (avec les membres internes) et tous les semestres avec l'ensemble du comité (intervenants externes compris).



Notre raison d'être et les missions qui en découlent

Notre raison d'être: accompagner nos clients et collaborateurs à bâtir les conditions d'un écosystème économique et social pérenne.

« Nous croyons qu'une entreprise plus juste et plus robuste contribue durablement à l'équilibre général. »

Nos missions se déclinent dans notre activité quotidienne sur les quatre dimensions clés de la vie d'une entreprise que sont l'économie, le social, le sociétal et environnemental. Pour chacune d'elle, nous cherchons à **avoir de l'impact** et le mesurons grâce à nos outils d'évaluation.



Impact économique

Aider nos clients à croître et développer leur activité par la méthodologie SMASH : mise à disposition d'outils, de ressources, et de savoir-faire.

Impact sociétal

Construire des relations durables de confiance avec les clients.

Impact sociéta

S'engager dans des projets à impact.

Impact social

Favoriser le partage de la valeur créée par les entreprises de notre écosystème.

Impact environnemental

Sensibiliser nos collaborateurs à minimiser leur impact environnemental.

Impact éducatif



Parmi les actions prises à l'initiative des salariés dans le cadre de la demi-journée mensuelle dédiée à l'impact, nombreuses sont celles qui ont trait à **l'éducation ou à la formation continue**. Actions aussi bien auprès d'écoliers ou d'étudiants que d'adultes donc, via des incubateurs d'entreprise en particulier. En **2022**, l'équipe a collaboré avec plusieurs organismes et incubateurs pour des missions éducatives.

L'école de la Philanthropie : sensibiliser à l'empathie et à la philanthropie en école primaire, au travers de la découverte des grands enjeux de notre monde (santé, éducation, environnement, droits humains, lutte contre la pauvreté et accès à la culture) ; choix d'une action que les élèves ont envie de réaliser, puis recherche d'une association pour les accompagner, en l'occurrence, l'année dernière, projet environnemental avec "[Je choisis l'eau de Paris](#)" pour lutter contre l'achat du plastique.

La plateforme dema1n.org : accompagner et mentorer des jeunes étudiants ayant besoin d'un coup de pouce dans leur parcours scolaire et professionnel.

L'université Paris Dauphine : module de formation de six séances dans le cadre du Master 1 Ingénierie Economique et Financière sur les outils Excel et PowerPoint appliqués à la Direction Financière. L'objectif est de sensibiliser les étudiants aux enjeux opérationnels terrain que nous rencontrons au quotidien au sein de l'équipe, en contrepied des métiers d'investissement traditionnels qui les attirent habituellement.

Les incubateurs des Arts et Métiers, de Neoma, l'EDHEC, Creative Valley et Schoolab : passer par des incubateurs permet à l'équipe d'apporter le coeur de sa valeur ajoutée, notamment en termes d'expertise financière, à un public en besoin de formation rapide sur ces thématiques et souvent encore loin d'être en capacité de financer cet apprentissage. Ces incubateurs permettent aussi souvent de faire le lien entre le monde éducatif et le monde professionnel, les profils accompagnés par l'équipe étant alors des étudiants-entrepreneurs. De façon symétrique, l'équipe a pu s'investir pour aider en pro-bono des sociétés en difficulté à structurer leur business plan, comme cela a été le cas pour le Domaine Comte de Monspey.

Impact social (1/2)

En 2022, plusieurs actions ayant un impact social ont été menées auprès de **3 associations**.



L'association Entrepreneurs dans la Ville : 6 membres de l'équipe ont investi leur temps auprès de jeunes de quartiers défavorisés pour les aider à monter un projet d'entreprise, en passant par cette association. Cet accompagnement passe le plus souvent par du mentorat et une formation élémentaire à l'utilisation d'Excel, pour les faire monter en compétence et les aider dans la production d'outils de construction financière indispensable à leur business naissant. Tous ceux qui ont pu mener à bien ce type d'actions en ont retiré un grand bénéfice personnel, en donnant du sens à des compétences qu'ils utilisent au quotidien par ailleurs, mises au service ici de jeunes qui n'ont pas accès à ce type de formations dans leur cursus traditionnel. C'est une **grande satisfaction de leur faire découvrir que la maîtrise de quelques outils peut libérer énormément de possibilités et permettre de se projeter dans une multitude de métiers et d'initiatives.**



L'association Emmaüs : 2 membres de l'équipe ont mis à profit leurs heures 'SMASH Impact' pour organiser une collecte de vêtements chez SMASH au profit d'Emmaüs. Double impact pour cette collecte avec un **impact social** via la distribution gratuite de vêtements à des personnes dans le besoin, et un **impact environnemental** via la réutilisation de produits existants.



L'association H'UP. Guilhem : 1 action de mentorat entrepreneurial a été réalisée de sept-21 à avril-22, auprès d'une personne ayant perdu son emploi suite à l'apparition d'un handicap incurable l'empêchant de pratiquer son métier (formateur en auto-école). L'accompagnement a consisté à **écouter son projet, à identifier les points stratégiques puis à le guider notamment sur la structuration juridique et financière.**



Dans le domaine de la santé, nous avons accompagné sur le plan stratégique et financier **Athana**, startup ayant développé Lya, la première solution capable de soulager les bouffées de chaleur naturellement.

Impact social (2/2)

Tous les membres de l'équipe sont encouragés à participer à des **sessions collectives de don du sang**, organisées et promues pendant le temps de travail, en se rendant à l'Etablissement français du Sang le plus proche.

Enfin, plusieurs **actions ponctuelles** ont été menées telles que:

> **Collecte de cadeaux de Noël pour les enfants de l'hôpital Necker**: nous avons décidé de transformer notre traditionnel "secret santa" en donation de jouets pour les enfants de l'Hôpital Necker. Cet hôpital prend en charge plus de 500 000 patients par an et des centaines y sont hospitalisées à temps complet en maladie longue. Le but était de pouvoir contribuer à notre niveau à rendre leurs convalescences moins difficiles en permettant aux enfants de passer un beau Noël avec leurs proches. Nous avons récolté une 20aine de cadeaux qui ont été déposés auprès des bénévoles des associations hospitalières de Paris qui se sont chargés de faire la distribution aux enfants.

> La traduction de lettres pour une association, **"Service d'entraide et de liaison"**, association de parrainage d'enfants issus de pays en développement.



> La participation à une vente aux enchères dont les bénéfices ont été reversés aux **associations "Tout le monde contre le cancer" et "Action Enfance"**.

> Le Tutorat dans le cadre de la **Pépinière de la Solidarité Internationale**, qui propose d'accompagner des "pépins", personnes souhaitant partir à l'étranger pour un projet solidaire. Le rôle du tuteur est de faciliter les échanges entre l'association locale et le pépin, et de l'aider dans toutes les étapes du projet. A travers cet accompagnement, l'impact est très concret sur la vie de populations éloignées grâce à l'expérience des associations locales.

Impact environnemental (1/2)

Les missions à impact environnemental, passent par un accompagnement plus classique, tel que notre équipe sait l'apporter, de structures ayant elles-mêmes un fort engagement environnemental. D'autres actions en interne ont été menées pour sensibiliser les collaborateurs de SMASH aux enjeux environnementaux et les engager dans cette démarche.

hilès



Accompagnement d'Hilès dans le cadre du programme entrepreneur proposé par PSL Pépîte : sessions de mentoring avec les deux fondatrices, sur leur structuration financière (révision du BP, financement, gestion BFR, mais aussi quelques autres sujets comme la supply). Hilès est une marque de mode féminine éco-responsable, se donnant pour objectif de permettre aux clientes de savoir exactement ce qu'elles achètent pour leur donner le pouvoir de faire un choix personnel éclairé.



L'association Du Pain et des Roses : c'est une association qui promeut un sourcing 100% français de ses fleurs (alors que 95% du marché français de la rose est importé, souvent par avion). Nous les avons aidés à trouver des subventions de formations.



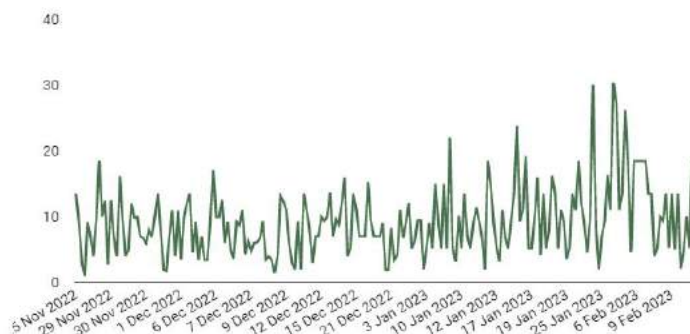
Le Campus de la Transition : nous avons conduit un diagnostic complet de l'organisation administrative, financière et RH, à la demande de la Présidente, pour aider l'association à structurer son financement, sa gouvernance et son management. Le Campus œuvre pour la diffusion de formations à la transition écologique, tant dans le monde académique que dans celui de la formation continue et professionnelle.

Enfin, plusieurs membres de l'équipe ont mis à profit leurs heures de 'SMASH Impact' pour ramasser les déchets dans la ville de Paris. Les collaborateurs en retirent une réelle satisfaction de pouvoir concrétiser par des actions une conscience sociale et environnementale qu'ils ont déjà. Ils apprécient d'avoir de l'impact sur la préservation de l'environnement, bien que ce soit à petite échelle.



Impact environnemental (2/2)

A l'initiative de salariés, un **challenge circulations douces** a été mis en place pendant les deux mois les plus froids de l'année, soit de fin novembre 2022 à fin janvier 2023. Le dispositif permettait à chaque salarié de **comptabiliser très facilement des informations sur son mode de transport** (vélo, vélo électrique, trottinette ou encore marche à pied), ainsi que **sur la distance parcourue** (domicile-travail, comptée automatiquement ou autre distance ad hoc en cas de déplacement chez un client par exemple), **en postant simplement un emoji sur un canal slack dédié**. Les infos ainsi collectées étaient instantanément transcrites dans un petit outil de visualisation graphique permettant de donner un classement en temps réel pour **maintenir l'émulation**.



	Nom	Distance
1.	Sylvain Dufeu	404.37
2.	Charlène Grison	371.07
3.	Margaux Delègue	300.33
4.	Julien Ye	220.36
5.	Chloé M.	146.58
6.	Arthur Reynaud	123.87
7.	Jean-Baptiste	69.94
8.	Clément Dulys	58.7
9.	Adrien Bosset	52.72
10.	Yves	52.42

L'aspect ludique du dispositif a bien fonctionné puisque la moitié de l'équipe a participé, et souvent de façon très régulière, cumulant **collectivement un total de 1500 km, soit une moyenne de 2,3 km par jour et par salarié**



En parallèle de ces actions, SMASH a établi en 2022 **son premier bilan carbone**, avec l'aide de **Keewe**. Le résultat est une estimation de notre **empreinte globale à 23T d'équivalent CO2**, quasi exclusivement sur le scope 3 (émissions indirectes), réparties presque à parts égales entre marchandises et transport.

Nous avons donc mis en œuvre **un plan d'actions sur le scope 3 d'ici à 2025 pour réduire les émissions de GES.**

La mise en place des objectifs SMASH et KPIs 2022

Les objectifs et KPIs de SMASH ont été définis et validés en collaboration avec le cabinet **Deloitte** pour la période de septembre 2022 à septembre 2023 et les premiers résultats correspondent à la période de septembre 2021 à septembre 2022.

Ils se répartissent sur trois niveaux d'impacts : **économique, social et environnemental.**

Les objectifs de l'impact économique choisis sont ceux d'aider nos clients à croître et développer leur activité en leur proposant des solutions adaptées et celui de construire des relations partenariales durables et de confiance pour SMASH.

Les objectifs de l'impact social ont été déterminé pour pérenniser les relations avec les collaborateurs SMASH tout en respectant l'égalité homme-femme sur les rémunérations. L'engagement des salariés de SMASH auprès de populations de jeunes et de fragilisées fait également partie des objectifs fixés.

Les objectifs de l'impact environnemental correspondent à la sensibilisation de nos clients et collaborateurs à minimiser l'impact environnemental de l'activité de l'entreprise et à s'engager pour la préservation de l'environnement.

	Objectifs SMASH	SMASH 21-22	Clients	
Aider nos clients à croître et développer leur activité en leur proposant des solutions adaptées				
Economique	# de recrutements réalisés (créations de poste)	20	14	10
	# financements obtenus	40	n.a	28
	Construire des relations partenariales durables de confiance			
	% clients là depuis + de 6 mois	80%	80%	n.a
	Nombre de partenariats privilégiés de Smash (i.e. Spendesk, Libéo, PM Paye, Swile, etc.)	12	7	n.a
	Scoring de confiance - le client doit donner une note de 0 à 10 (10 étant le plus haut score)	8,5	n.a	8,3
Pérenniser les relations avec les collaborateurs SMASH				
Social	Flash RH SMASH: quel est ton niveau d'épanouissement, engagement motivation (1 à 10)?	8	7,8	n.a
	% d'évolutions en interne vs effectifs SMASH	60%	47,62%	n.a
	% de collaborateurs ayant reçus au moins 1 formation externe	70%	71%	n.a
	# de masterclass suivies en interne	44	35	n.a
	Respect de l'égalité homme-femme			
	Ecart de rémunération moyenne homme vs rémunération moyenne femme (%)	12%	17,56%	49,52%
S'engager auprès de populations jeunes et/ou fragilisées				
	Nombre d'heures données par mois à des projets pro bono	Mesurer # h/projet	4h/collab.	n.a
Sensibiliser nos clients et collaborateurs à minimiser l'impact environnemental de l'activité de l'entreprise				
Environnement	# de clients ayant le label B-CORP et/ou EàM	2	1	3
	Intensité carbone en fonction du chiffre d'affaires (T/M€)	8 T/M€ de CA	9,2T/M€ de CA	n.a
	S'engager pour la préservation de l'environnement			
	Nombre d'heures données par mois à des projets pro bono	500h	4h/collab.	n.a

Objectifs 2023

2022 a été pour nous la découverte de l'entreprise à mission et ses implications. Nous avons collecté les données de nos missions, analysé la pertinence de ces objectifs et KPIs. **2023** est pour nous le temps de l'évolution. **Nos objectifs 2023** se déclinent de la façon suivante :

Environnementalement, nous voulons multiplier nos actions, afin de faire prendre conscience de la nécessité de réduire son **empreinte carbone** au quotidien. Nous avons déjà mis en place un monitoring des déplacements de nos équipes vers le bureau et chez nos clients. Nous souhaitons qu'à terme, l'ensemble de nos collaborateurs se déplacent uniquement en transports de mobilité douce.



Économiquement, nous souhaitons construire des relations durables avec nos clients, et atteindre 80% de relations supérieures à 6 mois. Aussi mesurer la confiance de nos clients envers le modèle SMASH et atteindre un scoring de confiance de **8,5 sur 10**.

Socialement, nos challenges sont tout aussi importants, à savoir pérenniser la relation avec nos collaborateurs; nous sommes un business de "people", l'humain compte plus que tout. Cela passe par :

- **La réduction de l'écart de la rémunération homme-femme** : nous avons une grille de salaire commune chez SMASH. A nous de pousser nos clients à faire de même.
- Le renforcement de notre **engagement auprès des populations défavorisées** par la multiplication de projets impact dédiés à cette population.

Nous avons aussi un grand challenge pour 2023, qui s'inscrit dans notre volonté de renforcer notre engagement : **obtenir la certification B-Corp.**

Annexes

Bilan carbone SMASH par Kewee

Scope	Catégorie d'émission	Poste BEGES	Nom du poste	Émissions de GES actuelles (en tCO2e)	Actions	Réduction de GES estimée (en tCO2e)	Délai envisagé de l'action
3	Indirectes	9	Achats de produits ou services	1,5	Mettre en place une stratégie de sobriété permettant de réduire la quantité de petite fourniture de bureau consommée par année. Une diminution de 20% de la consommation de petite fourniture permettrait une diminution possible de 300 kgCO2e et un gain de 840€.	0,2	2023
3	Indirectes	9	Achats de produits ou services	18	Mettre en place une politique d'achat responsable pour les produits et les services. Privilégier les prestataires en fonction de leurs critères environnementaux, notamment ceux ayant réalisé un Bilan d'émissions de GES. Ainsi, la réduction potentielle est corrélée à la performance carbone des prestataires. Des prestataires dont l'impact carbone est 10% plus faible que la moyenne permettrait une diminution possible de 1,8 tCO2e	1,8	2025
3	Indirectes	10	Immobilisations de biens	1,5	Mettre en place une politique d'achat responsable pour les produits et les services. Privilégier les prestataires en fonction de leurs critères environnementaux, notamment ceux ayant réalisé un Bilan d'émissions de GES. Ainsi, la réduction potentielle diminution possible de 1 tCO2e.	1	2025
3	Indirectes	13	Déplacements professionnels	0,8	Favoriser l'utilisation de véhicule électrique pour les déplacements routiers des collaborateurs. Avec majoritairement des trajets de 250km, il est possible de remplacer l'utilisation de véhicule thermique par des véhicules électriques. Le passage à l'électrique permettrait de réduire de moitié l'impact de ces trajets (fabrication et utilisation du véhicule prises en compte), soit une diminution possible de d'environ 400kgCO2e.	0,4	2023

Avis de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

SMASH

74 rue d'hauteville
75010 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité Cofrac Vérification, n°3-1860 (liste des implantations et portée disponibles sous www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixée sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et relative à la période correspondant à l'exercice cité ci-dessus et joint au rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce et de notre programme disponible sur demande.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts,
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis pour chacun des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, à l'exception des objectifs sociaux et environnementaux :
 - "Aider nos clients à croître et développer leur activité par la méthodologie SMASH : mise à disposition d'outils, de ressources, et de savoir-faire " pour lequel le résultat de l'objectif opérationnel "nombre de financements obtenus" est atteint mais le résultat de l'objectif opérationnel "nombre de recrutements réalisés" n'est pas atteint
 - "Sensibiliser nos collaborateurs à minimiser leur impact environnemental" pour lequel les résultats des objectifs opérationnels "Intensité carbone en fonction du CA" et "Nombre de clients ayant le label B-CORP et/ou entreprise à mission" ne sont pas atteints

Par conséquent, la société SMASH respecte les objectifs sociaux et environnementaux "Construire des relations durables de confiance avec les clients", "S'engager dans des projets à impact" et "Favoriser le partage de la valeur créée par les entreprises de notre écosystème" qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Par conséquent, la société SMASH ne respecte pas les objectifs sociaux et environnementaux "Aider nos clients à croître et développer leur activité par la méthodologie SMASH : mise à disposition d'outils, de ressources, et de savoir-faire" et "Sensibiliser nos collaborateurs à minimiser leur impact environnemental" qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

Commentaires

La déclinaison de l'Objectif social et environnemental "Favoriser le partage de la valeur créée par les entreprises de notre écosystème" ne permet pas de comprendre les moyens et les cibles associés, les objectifs opérationnels définis n'étant pas directement en lien avec cet Objectif. Les moyens mis en œuvre sont au rendez-vous pour tous ces objectifs opérationnels. Pour l'objectif opérationnel "Respect de l'égalité homme-femme" sur l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, les actions et moyens n'ont pas été formalisés, il est difficile de se prononcer sur l'adéquation des moyens.

Le comité de mission est composé de personnes non impliquées dans la mission et de personnes impliquées dans la mission, il doit normalement être distinct des organes sociaux, le Président du comité est un actionnaire ce qui pose question par rapport à ce caractère distinct des organes sociaux. Le comité de mission ne se prononce pas sur l'atteinte des objectifs statutaires dans le rapport de mission.

Préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lequel s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations portant sur les objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant au rapport de mission.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité de désigner un comité de mission ou un référent de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce. Ce rapport est joint au rapport de gestion.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

N'ayant pas été impliqués dans la préparation de l'information liée à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous sommes en mesure de formuler une conclusion indépendante d'assurance modérée sur ladite information.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce et de la norme ISO 17029.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables. Nous appliquons un programme disponible sur demande.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives.

Les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- l'analyse du modèle de mission (contenant la raison d'être de l'entité précisée dans ses statuts, les objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, la déclinaison de ces objectifs en résultats et le cas échéant, les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi)
- la revue de l'adéquation des moyens
- la revue de l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts.

Concernant l'analyse du modèle de mission :

- Nous avons vérifié la présence dans les statuts de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux, la présence de la mention de la qualité de société à mission sur le kbis ;
- Nous avons vérifié la présence d'un salarié dans le comité de mission ou d'un salarié référent de mission ;
- Nous avons fait une relecture critique du rapport de mission et collecté différents documents relatifs à la

mission ;

- Nous avons revu la cohérence du modèle de mission (cohérence entre la raison d'être, les objectifs sociaux et environnementaux, les résultats et le cas échéant les objectifs opérationnels et indicateurs clés de suivi) ;
- Nous avons apprécié la cohérence entre le modèle de mission et l'activité de la société au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- Nous avons interrogé l'organe en charge de la gestion de la société sur la mise en place de la qualité de société à mission et la manière dont la société exécute son ou ses objectifs sociaux et environnementaux.

Concernant l'adéquation des moyens :

- Nous nous sommes enquis de l'existence d'actions menées et de moyens affectés à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie de ces moyens et actions puis réalisé, le cas échéant des tests sur la cohérence des évolutions et des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves ;
- Nous avons interrogé des parties prenantes sur les actions menées et les moyens affectés au regard de l'évolution des affaires sur la période.

Concernant l'atteinte des objectifs :

- Nous nous sommes enquis de l'existence de mesures des résultats (données historiques qualitatives ou quantitatives sous forme d'objectifs opérationnels et/ou d'indicateurs clés de suivi) atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental ;
- Nous avons revu les procédures de mesure de ces résultats (procédures de collecte, de compilation, d'élaboration, de traitement et de contrôle) et le périmètre de ces résultats ;
- Nous avons identifié des preuves à collecter sur une partie des résultats (qualitatifs et quantitatifs). Pour les résultats quantitatifs, nous avons réalisé des tests sur la cohérence des évolutions et, le cas échéant, des tests de détail consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des preuves.
- Nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission ou du référent de mission. Nous nous sommes enquis de l'analyse dans le rapport de mission, Erreur ! Signet non défini. des résultats atteints par la société à la fin de la période couverte par la vérification au regard de leurs trajectoires attendues.
- Nous avons corroboré ces informations collectées avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts sur l'entité.
- Nous avons vérifié la bonne atteinte des résultats à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental et le cas échéant, l'existence de circonstances extérieures à la société ayant affecté le respect de ces objectifs.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Toulouse, le 13/11/2023

**L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT**



Pauline de Saint Front
Présidente